

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, L'INNOVATION ET SOUTENIR L'EMPLOI

I – Soutenir le développement économique

1) La connaissance et analyse du tissu économique

La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) a réalisé en 2012 sa mission de connaissance et d'analyse du tissu économique sur le territoire du Val-d'Oise, notamment par les visites d'entreprises : environ 70 visites ont été réalisées, permettant de mieux appréhender le tissu économique local, ainsi que d'accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement tant au plan national qu'international.

2) L'accompagnement territorial des entreprises

a) *Le dispositif « Correspondant PME »*

Depuis la mise en place du dispositif « **Correspondant PME** » à l'été 2011, plus d'une cinquantaine de demandes ont été reçues. Sur l'année 2012, 31 demandes ont été enregistrées dans le département du Val-d'Oise, soit moins de 3 % des demandes comptabilisées au plan régional.

Les demandes d'informations se répartissent en 3 groupes :

- ⇒ les demandes concernant la formation professionnelle, du fait de la difficulté à localiser le service régional (siège de la DIRECCTE) ;
- ⇒ les demandes relatives au droit du travail, pour lesquelles les interlocuteurs sont mis en relation avec l'unité territoriale de la DIRECCTE ;
- ⇒ les demandes portant sur des sujets aussi divers que la main-d'œuvre étrangère, les coordonnées de l'URSSAF ou encore la possibilité de cumuler le statut de commerçant avec une autre activité non salariée.

b) *Le suivi des « ETI » et « pépites »*

Le **programme d'accompagnement pour les entreprises à fort potentiel** lancé en 2011 permet d'offrir un appui personnalisé aux entreprises de taille intermédiaire «ETI» et aux PME à potentiel de croissance, qualifiées de «pépites ». Pour le Val-d'Oise, l'année 2012 a marqué :

- la poursuite de l'identification de ces entreprises stratégiques et l'accompagnement de nouvelles entreprises ;
- le suivi des entreprises déjà en portefeuille ayant souhaité poursuivre le partenariat. En 2012, ce suivi a été effectué, selon les besoins, par le biais d'une nouvelle visite dans l'entreprise et/ou de contacts réguliers avec l'entreprise.

Au total, sur les 70 entreprises visitées dans le Val-d'Oise en 2012, 16 ont concerné des pépites et 9 des ETI.

c) *Le redressement productif*

L'année 2012 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation pour la détection et l'accompagnement des entreprises dans le cadre des missions de redressement productif déclinées au plan national. **Une cellule opérationnelle de suivi et d'accompagnement des**

entreprises (COSAE) a été installée par le préfet du Val-d'Oise. Instance de veille départementale, elle a examiné 16 cas d'entreprises, dont 12 dans le secteur industriel, représentant 1 496 emplois. Dans la plupart des cas signalés, il s'agissait de difficultés d'accès au financement ou des difficultés pour faire face aux charges fiscales et sociales. Parmi les solutions proposées, des rééchelonnements des dettes fiscales et sociales ont pu être proposés dans le cadre des commissions des chefs de service financiers (CCSF) ; parfois la mise en relation avec le médiateur du crédit ou le médiateur de la sous-traitance a pu aboutir à des compromis favorables aux chefs d'entreprises concernés.

3) Le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE), particulièrement représentées dans le département

a) Les actions collectives

Une dizaine d'actions collectives, visant à développer la compétitivité et la croissance des PME, financées par la DIRECCTE ou via les fonds européens (FEDER), ont été proposées dans le Val-d'Oise en 2012, pour un montant total de subvention d'environ 828 700 €. A titre d'exemple, le deuxième volet du plan de soutien à la filière mécanique, lancé en 2011, peut être cité. Il a particulièrement concerné les entreprises mécaniciennes du département et a répondu à trois objectifs :

- valoriser l'image de la filière mécanicienne ;
- augmenter le chiffre d'affaires avec la participation à des salons et événements ;
- renforcer la stratégie, l'innovation et améliorer la performance.

Ces objectifs ont été déclinés en une douzaine d'actions collectives parmi lesquelles : **ACAMAS** (30 entreprises participantes), **PC2M** (Plateforme Collaborative du Comité mécanique avec 16 entreprises participantes), **PPD**, Production Performante et Durable (20 entreprises participantes).

b) Le soutien au développement à l'international

La DIRECCTE accompagne les entreprises du Val-d'Oise dans leur développement à l'international, notamment par l'animation du réseau des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et par les avis qu'elle rend dans le cadre de l'attribution des garanties Coface. En 2012, 15 entreprises du Val-d'Oise ont pu ainsi bénéficier de l'assurance Coface.

c) Le soutien au commerce et à l'artisanat

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), dont l'objectif est de conforter l'économie de proximité, fragilisée notamment par la concurrence, en aidant les communes à financer un programme de soutien, a permis en 2012 l'instruction de 4 nouveaux dossiers de demande de subvention. Dans le même temps, 7 opérations ont été soldées, pour un montant total de subventions de 617 500 €, parmi lesquelles : le recrutement d'un animateur-développeur du commerce et de l'artisanat, le réaménagement d'une rue et l'extension d'un parking, la redynamisation du commerce de proximité.

Concernant le fonds départemental d'adaptation du commerce rural (FDACR), 1 projet de création de bar et restaurant a été examiné dans le cadre d'une procédure de consultation écrite mise en place sur le site Territorial de la préfecture. Une subvention de 20 400 € a été accordée à cette occasion. Une action de promotion de ce dispositif est régulièrement conduite auprès des chambres consulaires.



Au bonheur de Presles :
Financement de matériel
par le FDACR

4) Le soutien aux territoires avec le FEDER et le FSE

En matière de **fonds européen pour le développement régional (FEDER)**, la préfecture du Val-d'Oise a instruit, depuis le début de la programmation en 2007, 23 projets pour un montant total de 15,8 M€. La répartition des crédits est concentrée sur les territoires de la communauté d'agglomération de Val de France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonnesse et Arnouville-lès-Gonnesse) et de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons. Ainsi, autour de 10 M€ ont à ce jour été consacrés au financement de 17 projets dans ces territoires, portant sur l'aménagement de parcs d'activité, l'aide à l'investissement des structures de formation et d'insertion des jeunes en échec scolaire, la promotion de l'innovation technologique, le développement durable. 2 projets devraient être programmés avant fin 2013, représentant 1,2 M€ de FEDER.



En matière de **fonds social européen (FSE)** : 17 dossiers sur l'axe I, avec un montant programmé de 720 000 €, ont été instruits et gérés en 2012 ; 6 dossiers sur l'axe II (pour un montant programmé de 380 000 €) ; 21 dossiers sur l'axe III (pour un montant programmé de 1 973 300 €) et 2 dossiers sur l'axe IV (pour un montant programmé de 163 000 €).

Pôle mécatronique à Argenteuil



La Fauconnière à Gonesse



Zone d'activité les Tissonvilliers
à Villiers le Bel

II – Contribuer au développement de l'innovation

Différentes actions composent la stratégie régionale de l'innovation (SRI) engagée par l'État :

1) Les investissements d'avenir

Après avoir procédé en 2010 et 2011 au lancement d'appels à projets labellisés « **investissement d'avenir** » pour un montant de **35 Mds €**, l'État territorial a accompagné des porteurs de projet dans leur candidature aux investissements d'avenir.

Un bilan du programme des investissements d'avenir (PIA) dans le département permet de constater qu'à fin décembre 2012, 17 projets, portés par des acteurs valdoisiens ou impliquant des partenaires du département, ont été sélectionnés pour un montant total de financement de 304 M€, parmi lesquels 70 M€ sont consacrés à des projets portés par des acteurs du Val-d'Oise.

Les bénéfices de la dynamique du PIA sont significatifs pour le département, en termes de développement des filières stratégiques et du potentiel scientifique.

Concernant le volet enseignement supérieur et recherche, trois projets portés par l'université de Cergy-Pontoise (UCP) ont été sélectionnés au titre du programme d'investissements d'avenir (PIA) pour un montant global de 18 M€ :

- PATRIMA (laboratoire d'excellence en techniques de restauration, conservation et contrôle) a été sélectionné pour un financement de 7 M€ ;
- PATRIMEX (réseau instrumental d'étude des matériaux anciens et historiques) a été retenu pour un financement de 6.5 M€ ;
- MME-DII (4.5 M€) (laboratoire d'excellence relatif aux mathématiques et à l'économie).

6 autres projets ont été sélectionnés, auxquels l'UCP ou le PRES sont associés pour un montant total de 49.8 M€ :

- ROBOTEX (équipement d'excellence en robotique) pour 10.5 M€ ;
- LaSIPS (laboratoire d'excellence en science du vivant, biologie) à hauteur de 10 M€ ;
- MIChem (laboratoire d'excellence en physique – chimie) pour 6 M€ ;
- ARTS-H2H (laboratoire d'excellence en art et médiations humaines) pour 8.8 M€ ;
- CHARMMAT (laboratoire d'excellence en biologie et chimie) à hauteur de 6 M€ ;
- LABEX FCD (laboratoire d'excellence en finance et croissance durable) pour 8.5 M€

L'UCP est co-porteur de deux projets d'envergure dans le domaine de la **valorisation et la recherche** : l'institut d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées (IEED), VeDeCOM (Véhicule Décarboné et Communicant et de sa Mobilité) et la société d'accélération de transfert de technologie (SATT) IdFInnov, portée par le PRES Sorbonne Paris Cité, dont la création est déjà effective.

En matière de formation par alternance et d'hébergement, un projet de construction de deux résidences « jeunes actifs » situées dans les Hauts de Cergy et à Cergy-Saint-Christophe, porté par l'opérateur « Valestis » a été sélectionné pour être en partie financé par les investissements d'avenir à hauteur de 2,8 M d'€ (80 logements).

Deux autres projets sont en cours d'instruction.

Le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi prévoit un redéploiement de près de 2 milliards d'euros de nouveaux financements vers cinq priorités : innovation et filières, technologies génériques, transition énergétique, santé et économie du vivant, formations et économie sociale et solidaire.

2) Le soutien à la recherche dans l'enseignement supérieur

L'État soutient financièrement deux projets majeurs de développement de la recherche portés par l'Université de Cergy-Pontoise :

a) La maison internationale de la recherche (MIR), à hauteur de 6 M€

Située sur le site de Neuville, la maison internationale de la recherche constitue un pôle de recherche scientifique destiné à accueillir des laboratoires scientifiques (biologie et institut des matériaux), adossés à une structure d'accueil pour les chercheurs et pour leur famille (logements, auditorium, bureaux,...).

Le projet immobilier prévoit la construction de 5 000 m² à Neuville-sur-Oise. Les travaux ont débuté fin 2012 – début 2013, pour une réception de l'ouvrage à la rentrée de septembre 2014.

b) La maison internationale de la recherche en science humaines et sociales (MIR SHS), à hauteur de 20 M€

La MIR SHS est un pôle de recherche en sciences humaines et sociales, qui permettra d'accueillir les meilleurs chercheurs étrangers sur un site regroupant tous les laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales.

Elle sera située sur un terrain appartenant à l'Université. Ce projet sera financé en loi MOP avec une subvention de l'État de 20 M€ provenant des crédits de l'opération « Campus innovant ».

III – Soutenir l'emploi

1) Le plan d'actions « toutes les générations en entreprise »

La DIRECCTE a poursuivi en 2012 son **plan d'actions départemental en faveur du maintien et du retour à l'emploi des seniors**, nommé « Toutes les générations en entreprise », élargi à une dimension européenne dans le cadre de « l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations ». 4 états membres et 2 réseaux européens se sont engagés et ont contribué aux travaux et au partage des bonnes pratiques : la Belgique, la Finlande, la Pologne et la République Tchèque.

La stratégie s'est concentrée autour de deux dispositifs majeurs, Outil-Ages RH et Les Trophées Trajectoires, qui récompensent les meilleures initiatives des entreprises dans ce domaine. Cette phase du plan d'action initiée en 2011 s'est achevée en décembre 2012 par la présentation de l'outil de sensibilisation à destination des managers et la remise des TROPHEES Européens lors de la conférence de clôture de « l'année européenne du vieillissement actif » au Palais des congrès à Paris. Une réflexion sur la poursuite et l'évolution de ce plan d'actions s'est engagée pour 2013, en s'appuyant notamment sur le dispositif « **contrat de génération** ».

2) L'accompagnement des entreprises en difficulté

a) La commission des chefs de service financiers (CCSF)

Le nombre total de saisines traduit toujours, pour l'année 2012, une baisse importante (- 17 %) mais néanmoins moins prononcée par rapport à la baisse constatée en 2011-2010 (- 24 %). En 2012, ces dossiers ont concerné 1 560 emplois au total, soit en moyenne 21 salariés par dossier (contre 14 en 2011).

b) Les plans de sauvegarde et les revitalisations

Les **plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)** ont connu une baisse de 3 % sur l'année 2012 par rapport à l'année précédente : 31 plans de sauvegarde ont été notifiés à l'UT DIRECCTE contre 45 en 2011. Une baisse est constatée également en termes d'emplois supprimés, mais elle est beaucoup plus significative (- 49 %). Le nombre moyen d'emplois supprimés par entreprise est de 22, contre 29 en 2011. En matière de **revitalisation** des territoires, les négociations ont permis d'aboutir à la signature de 5 conventions de revitalisation, signées en 2012 mais avec des entreprises qui avaient engagé leur PSE en 2011.

c) L'activité partielle

Les entreprises valdoisiennes ont été indemnisées pour 4 315 heures **d'activité partielle** (6 827 en 2011 et 19 582 en 2010).

Le Val-d'Oise a donc connu une année 2012 relativement calme en termes de licenciements, contrairement à d'autres départements d'Île-de-France, notamment Paris et les Hauts-de-Seine.

d) La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Outre la poursuite des actions initiées en 2011, 3 conventions ont été signées et portées par la chambre de métiers et de l'artisanat. L'objectif est d'accompagner les entreprises, avec notamment l'élaboration d'un diagnostic départemental sur les secteurs de l'industrie et des services.

3) L'emploi et l'insertion

a) Le suivi et l'accompagnement des structures subventionnées par l'État

- **Maisons de l'emploi (MDE)** : suivi des plans d'action des 3 MDE du Val-d'Oise. A noter, la fermeture fin 2012 de la MDE d'Argenteuil-Bezons sur décision des élus ;
- **Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** : participation aux comités de pilotage des 3 PLIEs ainsi que les comités de pilotage de l'organisme pivot gestionnaire du FSE – AGFE ;
- **Missions locales (ML)** : dialogues de gestion et conventionnement des 7 missions locales du Val-d'Oise ;
- **Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** : suivi et conventionnement des 12 entreprises d'insertion, 12 associations intermédiaires, 30 chantiers d'insertion et 3 entreprises de travail temporaire d'insertion.
- **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** : ce dispositif d'appui et de conseil a permis l'accueil de 34 structures associatives, l'établissement de 47 diagnostics, l'accompagnement de 56 structures en ingénierie individuelle et 22 en ingénierie collective.

b) Les dispositifs d'accès à l'emploi

- **les contrats aidés** : l'année 2012 s'est traduite par la signature de 4 250 contrats dans le domaine non marchand et de 1 060 contrats dans le secteur marchand, permettant de dépasser les objectifs attendus.
- **les contrats d'autonomie** : 901 contrats ont été signés avec des jeunes résidant en zone faisant l'objet d'un CUCS, sur un objectif de 1 200 à réaliser avant fin avril 2013.
- **l'alternance** : 5 100 contrats d'apprentissage (4 595 en 2011) et 2 409 contrats de professionnalisation (2 339 en 2011) ont été conclus.
- Ces dispositifs ont fait l'objet de nombreuses campagnes de promotion, réunions d'information et de sensibilisation tout au long de l'année avec l'ensemble des partenaires concernés.
- **les emplois d'avenir** : en étroite collaboration avec Pôle Emploi, les missions locales et CAP Emploi, les premiers emplois d'avenir ont été signés le 7 décembre en présence du préfet du Val-d'Oise.
- **la validation des acquis de l'expérience** : l'UT DIRECCTE a instruit 144 dossiers, délivré 1 445 titres professionnels et 133 certificats de compétences professionnelles.
- **l'insertion des travailleurs handicapés** : le service « insertion des travailleurs handicapés » a poursuivi sa participation au fonctionnement de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il a également accompagné les 7 entreprises adaptées du département.

Une journée dédiée aux handicapés a été organisée à l'initiative de l'UT DIRECCTE le 11 décembre et inaugurée par le préfet : échanges et débats autour de tables rondes en présence de l'ensemble des acteurs du territoire concernés. A noter la participation d'entreprises de renom : AIR France, Carrefour, Auchan, DHL. Cette manifestation devrait être reconduite en 2013.

- **la délivrance d'agrément** : l'UT DIRECCTE a instruit et accordé des agréments à des structures de services à la personne et à des entreprises solidaires. Elle a également contrôlé 12 structures et mené plusieurs actions d'accompagnement pour 8 organismes via le FNE-formation.